

## **AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE (AAPC)**

**1. OBJET DE LA CONSULTATION** : Travaux de voirie – Programme 2026 sur la commune de SAINT-PHILBERT-DE-BOUAINE

**2. POUVOIR ADJUDICATEUR / MAITRISE D'OUVRAGE** :

COMMUNE DE SAINT-PHILBERT-DE-BOUAINE  
10 rue de la Mairie  
85660 SAINT-PHILBERT-DE-BOUAINE  
Téléphone : 02 51 41 91 17  
Représentant : Monsieur le Maire, Francis BRETON  
Adresse Internet du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

**3. CARACTERISTIQUES PRINCIPALES** : Marché de travaux

Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)

45233140-2 Travaux routiers

**4. PROCEDURE DE PASSATION** : La procédure de passation utilisée est : la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique.

**5. ALLOTISSEMENT** : Les prestations sont réparties en 3 lots :

Lot(s)	Désignation
01	Travaux d'investissement
02	Travaux de curage
03	Travaux de Point A Temps Automatique (PATA)

**6. TYPE ET FORME DE CONTRAT** : Le lot 1 sera passé sous la forme de marché à tranches en application des articles R. 2113-4 à R. 2113-6 du Code de la commande publique. Le lot 1 est constitué d'une tranche ferme et de deux tranches optionnelles. Les lots 2 et 3 sont des marchés ordinaires.

**7. DUREE DU MARCHÉ** : L'exécution des travaux débutera à compter de la date fixée par l'ordre de service prescrivant de commencer les travaux. Les délais d'exécution des travaux sont définis conformément au calendrier prévisionnel d'exécution. Chaque candidat doit réaliser et joindre à son dossier d'offre un planning détaillé, à barres et par phases, permettant de respecter ou optimiser le délai d'exécution prévu au CCAP.

**8. VARIANTE « LIBRE » A L'INITIATIVE DES CANDIDATS** : Les candidats doivent présenter une offre entièrement conforme au cahier des charges (solution de base). Ils peuvent également présenter, conformément aux dispositions des articles R. 2151-8 à R. 2151-11 du Code de la commande publique, une seule offre variante. Chaque candidat pourra seulement proposer une offre "variante" en plus de son offre de base (une seule offre variante autorisée par lot), en cohérence avec les caractéristiques décrites dans le cahier des clauses techniques particulières. La variante devra être motivée et accompagnée d'un descriptif précis, avec sa mise en œuvre détaillée. Toute proposition de variante qui ne respecte pas les exigences minimales et les limites imposées sera rejetée.

**9. VARIANTES « EXIGEES »** : Sans objet. La présente consultation ne comporte pas de prestation supplémentaire éventuelle (PSE) ni de prestation alternative (PA).

**10. MODALITES DE FINANCEMENT** : Fonds propres de la Commune. Paiement par mandat administratif sous 30 jours à compter de la réception de la facture.

**11. MODALITES DE RETRAIT DU DOSSIER DE CONSULTATION** : A consulter et télécharger gratuitement sur le site [www.marches-securises.fr](http://www.marches-securises.fr) (Pouvoir adjudicateur : Commune de SAINT-PHILBERT-DE-BOUAINE).

**12. DATE ET LIEU DE REMISE DES OFFRES** : Les offres devront parvenir **avant le vendredi 3 avril 2026 à 12h00** uniquement par voie électronique sur le profil acheteur : [www.marches-securises.fr](http://www.marches-securises.fr)

**13. LISTE DES DOCUMENTS A REMETTRE PAR LE CANDIDAT** : La liste des pièces de la candidature et du dossier d'offre à remettre par le candidat sont précisés aux articles 6.1 et 6.2 du règlement de la consultation.

**14. CRITERES DE JUGEMENT DES OFFRES** : Les critères et sous-critères d'attribution sont précisés à l'article 8.2 du règlement de la consultation (RC).

**15. DELAI DE VALIDITE DES OFFRES** : cent vingt jours (120) à compter de la date limite de remise des offres

**16. SERVICES OU LES RENSEIGNEMENTS PEUVENT ETRE OBTENUS** : Question écrite sur le site [www.marches-securises.fr](http://www.marches-securises.fr). (Pouvoir adjudicateur : Commune de SAINT-PHILBERT-DE-BOUAINE).

**17. SERVICES HABILITES A DONNER DES RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX DELAIS ET VOIES DE RECOURS**  
: TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANTES - 6 allée de l'Île Gloriette - 44000 NANTES - Tél. : 02.40.99.46.00

**18. INFORMATIONS DIVERSES** : Offre en français et en euro. Après examen des offres, le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de négocier avec les trois premiers candidats du classement, sous réserve d'un nombre suffisant d'offres correspondant aux besoins du pouvoir adjudicateur.

**19. DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION** : Le vendredi 6 mars 2026